LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR LE TSPT ET LES ÉTATS DE SANTÉ MENTALE CONNEXES

ENTRANT EN VIGUEUR LE 1er AVRIL 2018

Anciens Combattants Canada (ACC) met sur pied un nouveau Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et les états de santé mentale connexes destiné aux vétérans.

Le Centre d'excellence sera responsable de faire des percées en recherche appliquée, d'assurer un transfert des connaissances et d'élaborer des outils pour appuyer les traitements offerts par les fournisseurs de soins d'un océan à l'autre.

Il ne s'agit que d'un des éléments d'une stratégie commune en santé mentale entre Anciens Combattants Canada et les Forces armées canadiennes, qui comprend également des forums visant le partage des pratiques exemplaires au chapitre de l'évaluation et des traitements, des travaux de recherche collective et des possibilités de formation continue pour les professionnels en santé mentale.

Les vastes consultations qui ont été menées auprès des intervenants et des vétérans au cours de la dernière année appuieront la mise sur pied du Centre d'excellence en veillant à ce qu'il soit :

- axé sur le rétablissement et la prévention;
- adapté à la réalité culturelle et sensible à tous les vétérans;
- multidisciplinaire;
- novateur;
- centré sur le vétéran et la famille;
- accessible.

L'éducation, le counseling et la formation feront partie intégrante du Centre d'excellence et contribueront à sensibiliser le public et à éliminer la stigmatisation liée aux états de santé mentale. Cela permettra de s'assurer que les militaires canadiens, peu importe s'ils portent encore l'uniforme ou s'ils ont déjà été libérés, puissent avoir accès à des soins de santé mentale complets, intégrés et uniformes, peu importe où ils vivent.

Faits en bref

Cela représente un investissement de **17,5 millions** de dollars sur quatre ans pour la mise sur pied du Centre d'excellence.

Au cours des 5 dernières années, ACC a investi plus de 3 millions de dollars dans des projets de recherche visant à mieux comprendre les besoins des vétérans canadiens et ceux de leur famille, et à mieux y répondre. Cela comprend les Études sur la vie après le service (EVAS), et des études portant sur la santé mentale, les chiens d'assistance psychiatrique, les familles des vétérans, l'équithérapie, l'identité et la reconnaissance, le suicide, l'emploi et l'itinérance.

Parmi tous les vétérans qui ont touché des prestations d'Anciens Combattants Canada, 17 % ont reçu des prestations d'invalidité à l'égard d'un trouble de santé mentale. Parmi ceux-ci, 73 % des vétérans ont reçu ces prestations parce qu'ils souffraient d'un état de stress post-traumatique (ESPT).

13 % des militaires déployés en Afghanistan ont reçu une pension ou une indemnité d'Anciens Combattants Canada à l'égard d'un trouble de santé mentale.

Les nouveaux changements entrent en vigueur le 1er avril 2018.